

► Elections municipales



Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales communales ou

complémentaires peut voter.

Il est aussi possible de voter par procuration.

Si vous êtes absent le jour des élections, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau habituel.

Le mandataire doit lui-même être inscrit sur une liste électorale et se présenter physiquement au bureau de vote de l'électeur ne pouvant se déplacer pour glisser son bulletin dans l'urne.

L'établissement de la procuration se fait auprès le la Gendarmerie puis est enregistrée par l'administration pour être prise en compte le jour des municipales. Vous pouvez retrouver l'ensemble des démarches sur le lien <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

Les bureaux seront ouverts de 08h00 à 18h00 sans interruption.

Bureau 1 : salle du Tilleul, place du Tilleul, derrière la mairie.

Bureau 2 : école maternelle, 1B rue Albert Schweitzer.

Bureau 3 : salle d'animation de la médiathèque, place de Gaulle.

Pour voter, vous devrez vous munir de votre carte électorale et d'une pièce d'identité.

► Agenda municipal

Les 6, 7 et 8 mars

Salsa Stras Festival - les 20 ans ! : organisé par l'association « Passions partagées » au Complexe Sportif et Culturel.

Le 7 mars de 14h00 à 17h00

Carnaval des enfants : organisé par l'APELA à la salle de motricité de l'école maternelle.

Les 15 et 22 mars

Elections municipales.

Le 22 mars de 10h00 à 19h00

Concours UMPE : « Concours musical de l'Union Musicale des Professeurs Européens ».

Organisé par Staccato à la salle des fêtes.

Les 28 et 29 mars

Tournois de Sjoelbak : « Tournoi pour personnes en situation de handicap et tournoi individuel ».

Organisés par les Amis du Sjoelbak au Complexe Sportif et Culturel.

► Vie de la municipalité

Environnement

Nous étions nombreux à constater lors de nos promenades l'amoncellement de pneus dans un secteur naturel et agricole de notre commune.

Grâce à un travail collectif réunissant la municipalité, les agriculteurs et l'association foncière, le terrain est désormais entièrement nettoyé. L'ensemble des pneus a ainsi été ramassé.

Le tout a été ensuite évacué avec les services de l'EMS. Un grand merci à tous les acteurs mobilisés pour leur engagement et leur efficacité et qui ont œuvré à la préservation de notre environnement.



Participation Citoyenne

Les panneaux du dispositif « Participation Citoyenne », présentés lors du Conseil municipal du 16 décembre, ont été mis en place dans les différents quartiers de la commune.

Au nombre de huit, ils matérialisent et rappellent l'engagement et la volonté partagée des habitants à préserver un cadre de vie sûr et apaisé.



Petite enfance - Enfance - Education - Jeunesse

Inscriptions périscolaire 2026/27 – OPAL

Les inscriptions au périscolaire pour la rentrée 2026/27 se dérouleront du **16 mars au 15 mai 2026**. L'annonce de la confirmation de l'attribution des places interviendra entre le 8 et le 12 juin 2026.

Les dossiers d'inscription seront à envoyer par mail ou à déposer directement à l'accueil du périscolaire au 5 rue Derrière-les-Cours.

Pour tout renseignement merci de contacter la structure au **03.88.190.190** ou sur periscolaire.lampertheim@opal-asso.fr

FamilyKraft

FamilyKraft – Le jeu qui renoue le lien parent-enfant ! Marre des écrans qui s'invitent à la maison ? Et si on reprenait le contrôle... en jouant ? Soirée ludique et gratuite organisée en partenariat avec la commune de Lampertheim et les parents engagés du périscolaire Les Milles et une Curiosités. A destination des parents d'enfants de 9 à 14 ans.

Lundi 9 mars 2026 à 19h30 à la médiathèque - Mille et une Pages - Inscription par mail : contact@familykraft.fr

Évolution de la sectorisation des collèges

Jusqu'à présent, les élèves de Lampertheim étaient rattachés au collège Paul-Émile Victor à Mundolsheim.

À la rentrée 2025, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) a décidé de l'affectation d'office des élèves de Lampertheim au collège La Pierre Polie à Vendenheim.

Une réunion publique de présentation de la nouvelle carte scolaire s'est tenue le 26 novembre 2025, afin de recueillir l'avis des parents d'élèves et des habitants de la commune avant validation définitive du projet.

Elle a ensuite été validée par les instances : Conseil Départemental de l'Éducation Nationale le 9 décembre 2025 et commission permanente le 9 février 2026. Les inscriptions en 6^{ème} ouvriront en mars 2026, avec possibilité de dérogation.

Afin de faciliter cette transition, dès la rentrée 2025, l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) a procédé à l'aménagement des horaires du bus de ville entre Lampertheim et le collège La Pierre Polie. Cet aménagement sera maintenu pour la rentrée 2026, garantissant la continuité du transport des élèves.



Médiathèque Mille et une Pages



Agenda

Exposition Circuits Courts : céramique au présent (2009) jusqu'au 06 mars 2026 :



La démarche "Circuits courts" est née d'une volonté de mise en partage et en visibilité des œuvres d'art acquises par l'Eurométropole de Strasbourg, grâce à un fonds de soutien aux artistes du territoire mis en place en 2020 pour les soutenir lors de la crise sanitaire.

Il s'agit aujourd'hui de faire voyager des expositions temporaires à travers l'EMS, en partenariat avec les communes, les musées et d'autres institutions.

Dans ce cadre, découvrez l'exposition "Circuits Courts - Céramique au présent" du 11 février au 6 mars 2026 à la Médiathèque Mille et une Pages, place de Gaulle, en partenariat avec la Région Grand Est, la CCI Strasbourg Eurométropole et les potiers d'Alsace.

Soufflenheim et Betschdorf : deux villages qui perpétuent le savoir-faire de la poterie traditionnelle. L'exposition réunit des pièces issues des collections du Musée Alsacien ainsi que des créations d'IDeE, en collaboration avec l'association des Potiers d'Alsace du Nord. Le parcours met en avant l'évolution des formes, notamment pour revisiter les pots d'hier et les adapter aux usages d'aujourd'hui.

Atelier céramique - Modelage libre avec Céline Dupret : mercredi 4 mars, de 16h00 à 17h30, places limitées, sur inscription. Rencontrez Céline Dupret, céramiste strasbourgeoise, pour une initiation à la céramique ! Temps fort de l'exposition Céramique au présent, en partenariat avec la Région Grand Est, CCI Strasbourg Eurométropole et les potiers d'Alsace.

La parenthèse culturelle : vendredi 13 mars, de 18h00 à 19h30, sur inscription. La parenthèse culturelle vous invite à partager vos dernières trouvailles et coups de cœur en matière de films, musiques, livres... et à découvrir, échanger et élargir vos horizons avec d'autres passionnés autour d'un moment convivial !

À vos stylos ! Atelier d'écriture : vendredi 27 mars, de 18h00 à 20h00, sur inscription à partir de 16 ans. Catherine nous invite à nous amuser avec les mots et décomplexer l'action d'écrire, le tout dans une belle ambiance conviviale.

Mercredi, ça joue ! Jeux de société : mercredi 25 mars de 15h00 à 17h30, sur inscription, adultes et enfants accompagnés.

Venez découvrir les jeux de société de la médiathèque. Pour petits et grands joueurs !

Ouverture du dimanche 22 mars de 10h00 à 12h00



► La parole aux habitants

Un habitant nous sollicite pour rappeler la réglementation concernant la tenue des chiens en laisse

Les chiens doivent être tenus en laisse du 15 avril au 30 juin en forêt et dans les champs afin d'éviter une gêne lors de la reproduction animale de la faune sauvage.

En dehors de cette période et pour éviter toute divagation de chien, l'animal doit rester à portée de voix, dans un périmètre de 100 mètres maximum de son maître et être obéissant au rappel.

Les chiens de catégories 1 et 2 (dits dangereux) doivent obligatoirement être tenus en laisse et muselés sur la voie publique et dans les parties communes d'immeubles, par une personne majeure. Ces chiens doivent faire l'objet d'une déclaration et d'un permis de détention délivré par la mairie du domicile du propriétaire.

Un habitant nous sollicite pour rappeler la réglementation sur la circulation des deux-roues

Le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans à vélo, et fortement recommandé pour les autres cyclistes. Pour les deux-roues motorisés (scooters/motos), il faut un casque homologué et la jugulaire attachée, sous peine d'amende et/ou de retrait de points. En trottinette électrique, le port du casque est conseillé en tout temps et obligatoire dès que la vitesse augmente ou sur certaines voies.

Les limitations de vitesse doivent être respectées partout: trottinettes plafonnées à 25 km/h; en zone 30 ou zone de rencontre, tous les deux-roues adaptent leur allure aux piétons et cyclistes sans zigzaguer entre les véhicules. Concernant le sens de circulation, le contresens est interdit sauf s'il existe un aménagement spécifique (double-sens cyclable clairement signalé). Remonter une piste cyclable à sens unique dans l'autre sens reste interdit !

► Lutte contre les insectes nuisibles

Vigilance moustiques tigres

Même en hiver et avec le prochain retour des beaux jours, des gestes simples s'imposent pour lutter contre la prolifération : un moustique tigre vit environ un mois et peut pondre jusqu'à 500 œufs. Les larves n'ont besoin que de quelques millimètres d'eau et d'une semaine pour se développer.

Dans mon jardin, ma cour, sur ma terrasse, sur mon balcon, sur mon toit plat, au cimetière, je supprime les eaux stagnantes en réalisant ces actions :

VIDER L'EAU 1 à 2 fois par semaine, pour tous les réceptacles qui ne peuvent être rangés.

COUVRIR de façon totalement hermétique avec un couvercle étanche, un voile moustiquaire ou un simple tissu les récupérateurs d'eau de pluie.

RANGER à l'abri de la pluie les objets susceptibles de stocker l'eau.

COMBLER LES ESPACES avec du sable ou du gravier les objets qui ne peuvent être vidés.

CURER les dispositifs d'évacuation pour faciliter l'écoulement des eaux.

JETER les réceptacles inutiles.

ENTREtenir les piscines, bassins d'agrément, regards et espaces verts.

CORRIGER la stagnation de l'eau sur les bâtiments en faisant appel à un professionnel qualifié pour étudier et réaliser toutes possibilités d'évacuation des toits terrasses, toitures plates ou terrasses surélevées.

Lutte contre les frelons asiatiques

Le frelon asiatique (*vespa velutina*) est une espèce invasive qui s'attaque notamment aux abeilles et autres insectes pollinisateurs, fragilisant ainsi nos écosystèmes et l'apiculture locale. Il peut aussi représenter un danger pour l'être humain lorsque l'on s'approche trop près de son nid.

Comment le reconnaître ?

- Insecte de 2 à 3 cm, plus sombre que le frelon européen.

- Thorax entièrement brun/noir, abdomen sombre avec un seul large anneau orangé vers l'extrémité.

- Pattes bicolores : base sombre et extrémités jaunes.

- Nids souvent sphériques, couleur papier mâché gris, installés en hauteur (cimes d'arbres, toits, grandes haies) mais parfois aussi dans des abris plus bas (cabanons, greniers, haies denses...).

Observez sans prendre de risques

- Ne secouez pas les branches, toitures ou haies si vous soupçonnez un nid ; le frelon est très sensible aux vibrations et défend violemment sa colonie.

- Restez à distance (au moins plusieurs mètres) et évitez toute agitation ou geste brusque.

- Ne tentez jamais de détruire un nid vous-même (pas de fusil, pas de jet d'eau, pas de brûlage) : cela augmente fortement le risque d'attaque.

- Surveillez votre jardin, vos combles et les arbres hauts, et prévenez la mairie en cas d'observation suspecte.

► INFO+

Collectes

La prochaine **déchetterie mobile** aura lieu le **samedi 7 mars**, de 09h00 à 17h00. Il n'y aura pas de déchetterie verte en mars.

La collecte des ordures ménagères du vendredi 3 avril est **avancée au jeudi 2 avril**.

Quartier Gare : la collecte des ordures ménagères du mercredi 1er avril est **avancée au mardi 31 mars**.



► Vie associative

Association Passions Partagées

SALSA STRAS FESTIVAL « Les 20 ans ! », les 6, 7 et 8 mars 2026 au Complexe Sportif et Culturel.

L'association Passions Partagées souffle ses 20 bougies avec une programmation à couper le souffle dont 2 concerts uniques en France.

Vendredi 6 mars, 21h00 : concert « Tiempo Cuba », musique traditionnelle cubaine.

5 musiciens cubains vous feront revivre les classiques de la musique traditionnelle cubaine, le son, le chachacha, le mambo, les classiques du Buena Vista Social Club. Lampertheimois, danseurs ou non, venez simplement vivre et écouter cette musique joyeuse et ensoleillée.

Samedi 7 mars, 21h00 : soirée Anniversaire et concert « Tiempo Cuba ».

Durant tout le week-end : des cours de danses latines, pour tous niveaux, dont certains en live, avec les meilleurs professeurs cubains, de renommée internationale. Un food truck, un stand chaussures de danse, des shows, des animations, le gâteau d'anniversaire. En parallèle des concerts, 3 DJ's vous proposeront de danser sur le thème SBK (Salsa, Bachata, Kizomba).

Laissez-vous emporter par la chaleur de Cuba, ses rythmes envoûtants et son énergie solaire : Cuba débarque pour faire monter la température !

Programme détaillé, prévente ou caisse du soir : www.passionspartagees.fr

Club Féminin

Le Club Féminin de Lampertheim est au regret de vous informer qu'il n'est pas en mesure d'organiser une vente de Pâques cette année. Nous en sommes désolées.

Nous vous donnons rendez-vous pour la vente de Noël en novembre prochain.

D'ici là, portez-vous bien !

Et si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à prendre contact si le bricolage et la décoration vous inspirent.

► Mars Bleu



Chaque année, le mois de mars est consacré à la sensibilisation au dépistage du cancer colorectal à travers la campagne nationale Mars Bleu.

Avec plus de 47 000 nouveaux cas recensés en 2023 et 17 000 décès chaque année en France (données 2018), le cancer colorectal représente le 2ème cancer le plus meurtrier chez l'homme et le 3ème

chez la femme. Pourtant, lorsqu'il est détecté tôt, il se guérit dans 9 cas sur 10, selon l'Institut National du Cancer (INCa).

L'objectif de Mars Bleu est donc d'encourager le dépistage afin de favoriser un diagnostic précoce et une prise en charge rapide. Dans le cadre du programme national de dépistage organisé, un test de dépistage est proposé tous les deux ans aux personnes de 50 à 74 ans ne présentant ni symptôme, ni antécédent personnel ou familial de polypes, de cancer ou de maladie du côlon/rectum, et ne présentant aucune prédisposition génétique connue.

La commune de Lampertheim s'associe à cette initiative et illuminera la mairie en bleu tout au long du mois de mars. Alors n'attendez plus : faites-vous dépister !

► Vie économique

Un nouveau cabinet de pédicure-podologue

Sarah Vigneron, Pédicure Podologue D.E, vous annonce l'ouverture de son **cabinet de pédicure et podologie** au 28 rue de Berstett à Lampertheim. Elle vous accueille pour des soins de pédicure, ainsi que pour des bilans podologiques complets en vue de la confection de semelles orthopédiques adaptées à vos pathologies.

Elle a obtenu également sa spécialisation en podologie du sport, afin d'accompagner au mieux les sportifs, du loisir à la compétition. Suivi des patients de tous âges, des enfants aux seniors, avec une prise en charge personnalisée et attentive. Les consultations se font uniquement sur rendez-vous, par téléphone ou via Doctolib.

► Intercommunalité

CIAS - Ateliers pour les séniors

Atelier « Les Fleurs du Dr. Bach » : 2 séances de 1h30 (10€/personne).

Les lundis 2 et 9 mars de 14h30 à 16h00 à Eckwersheim.

Atelier « Santé, nutrition et environnement » : 4 séances de 2h (gratuit).

Les jeudis 5, 12, 19 et 26 mars de 14h00 à 16h30 à Mundolsheim.

Atelier Lithothérapie : 1 séance de 2h (5€/personne).

Le lundi 16 mars de 09h30 à 11h30 à Mundolsheim.

Initiation à l'Escalade : 1 séance de 1h (gratuit).

Le lundi 23 mars de 15h00 à 16h00 au Shopping Promenade.

Atelier Brain Ballâ : 3 séances de 1h (15€/pers)

Les mardis 17, 24 et 31 mars de 16h00 à 17h00 à Eckwersheim.

Sur inscriptions au CIAS : **03.88.64.78.04** ou animation@cias-vendenheim.fr

CIAS - LAEP

Les prochaines réunions du Lieu d'Accueil Enfants Parents, organisées par le CIAS, auront lieu aux dates suivantes :

- Le samedi 7 mars à Vendenheim.
- Le mercredi 11 mars à Mundolsheim - « Maison de la famille ».
- Le samedi 14 mars à Mundolsheim - « Au fil du temps ».
- Le samedi 21 mars à Lampertheim.
- Le mercredi 25 mars à Vendenheim.
- Le samedi 28 mars à Eckwersheim.